

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES ET SUR SURENCHERE
au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux - **EN UN SEUL LOT**

Commune de **SARTROUVILLE (Yvelines)**
65 avenue de la République

UN APPARTEMENT DE DEUX PIECES

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 à 9 H 30**, par devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice de ladite ville, 5, Place André Mignot, 78000 VERSAILLES.

A la requête de : Monsieur Thibaut, Gérard, Paul PIERRE, né le 08 mars 1990 à VALENCIENNES, de nationalité française, célibataire, non PACSÉ, demeurant 44 allée des Soudane – 78430 LOUVECIENNES

Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la date sus-indiquée au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

Commune de SARTROUVILLE (Yvelines), 65 avenue de la République
Dans un ensemble immobilier cadastré section BM n°244 lieudit « 65 avenue de la République » pour 17a 13 ca, Le lot n°27, et les 3042/120.322èmes des parties communes générales :

Dans le Bâtiment A, **UN APPARTEMENT** accessible depuis le niveau R-1 desservant les caves de l'immeuble, comprenant : Entrée avec placard, à droite pièce principale ouverte sur l'entrée, cuisine ouverte aménagée, WC avec sanibroyeur, une chambre avec salle de

bains accessible par une grande ouverture dépourvue de porte, Logement équipé de deux radiateurs électriques de marque ACOBA. Cour anglaise accessible depuis une fenêtre de la pièce principale. Surface habitable **40,76 m²**.

Il résulte du procès-verbal de description et d'occupation dressé le 14 novembre 2019 par Me Dylan RICHARD, Huissier de Justice associé à VERSAILLES (Yvelines), que le bien était alors occupé.

Ainsi au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, dépendances et circonstances, droits de propriété, de mitoyenneté et autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserve.

MISE A PRIX. Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, les enchères seront ouvertes

sur la **MISE À PRIX DE 49.500 €** (quarante-neuf mille cinq cents euros)

NOTA. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES. Se munir d'une fiche d'état civil pour les personnes physiques, avec, le cas échéant, la justification du régime matrimonial, et d'un extrait du registre du commerce et des sociétés pour les personnes morales ou physiques s'y trouvant immatriculées. Une consignation préalable de 10% de la mise à prix, soit 4.950 €, est obligatoire en un chèque de Banque libellé à l'ordre de « Bâtonnier Séquestre », outre une somme pour faire face aux frais et émoluments, dont le montant sera précisé par l'Avocat chargé de porter les enchères. Fait et rédigé à Versailles, le 23 août 2022 par Me Jeannet NOUVEAU-REVENU, Avocat, membre de la SCP BILLON BUSSY-RENAULD & ASSOCIES AVOCATS.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel de l'ensemble des conditions de vente en consultant le cahier des conditions de vente qui a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution chargé des Saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, Place André Mignot – Porte 1A049. Et au Cabinet de la **SCP COURTAIGNE AVOCATS**, 4, place Hoche à VERSAILLES, Tél: 01.39.50.02.28, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie.